Message du président du Conseil d'Etat
à l'occasion de la commémoration de l'indépendance neuchâteloise
le 1er Mars 2008

La Tène, Val-de-Travers
La volonté d'une nouvelle identité dans un monde globalisé

Une semaine avant la commémoration de la République en terre neuchâteloise, deux communes du district de Neuchâtel et neuf communes du Val-de-Travers créent l'événement institutionnel de ce début du XXIème siècle.

Le 24 février 1848 au matin, la République est proclamée à Paris. Le 24 février 2008 en début d'après-midi, deux fusions de communes sont acceptées par une nette majorité de votants. Le Conseil d'Etat salue avec plaisir ce choix qui symbolise la capacité d'une population d'agir localement en intégrant dans sa réflexion les enjeux d'un monde globalisé.

La 160ème marche de la République se nourrit cette année d'une conversation nouvelle à la veille des élections communales; quelle sera la configuration institutionnelle du canton en 2018 ? Vivrons-nous par exemple une marche porteuse d'une seule commune dans l'Entre-deux-lacs, au Val-de-Ruz, à la Béroche, dans les Montagnes, avec les deux villes du Haut unifiées ?

Vous le savez, le Conseil d'Etat maintiendra son engagement pour encourager, faciliter la poursuite de cette réforme. Le réseau urbain neuchâtelois (RUN), qui permet de rassembler, d'unir les Neuchâteloises et les Neuchâtelois, constitue l'instrument adéquat au service des populations vivant dans les régions ou l'agglomération.

Dans le processus d'une fusion, le pouvoir et l'identité constituent des enjeux importants parmi d'autres. Que vais-je devenir dans un ensemble plus grand ? Que deviendra mon enracinement, mon identité, ma capacité d'agir, de décider, moi qui me sens de Thielle-Wavre, de Noiraigue, de Saint-Sulpice ? A chacune, à chacun de décliner son identité. Je suis de Marin, commune de la Tène. S'affirmer ainsi ne provoquera aucune réprimande… En Espagne, vous êtes catalan, andalou ou galicien avant d'être espagnol.

Avec ce brassage accéléré et vertigineux de la mondialisation qui nous enveloppe tous, une nouvelle conception du pouvoir et de l'identité est nécessaire. Une question centrale s'impose : que voulons-nous ? Être les artisans, les acteurs de cette évolution ? Le monde d'aujourd'hui donne aussi à celles et à ceux qui veulent préserver leur culture, l'enrichir, les moyens d'y parvenir.

L'enrichissement dépend de l'importance que nous accorderons à la culture. Une société qui ne reconnaît pas la force de ses créateurs s'appauvrit. Reconnaître le rôle des créateurs, c'est intégrer leurs pensées dans le discours politique.

Permettez-moi de vous lire un bref extrait tiré du livre d'Amin Maalouf "Les Identités meurtrières" :

"Si l'on veut faire respecter et aimer la culture au sein de laquelle on a grandi, si l'on souhaite que la communauté à laquelle on appartient connaisse la liberté, la démocratie, la dignité et le bien-être, la bataille n'est pas perdue d'avance. Si l'on croit en quelque chose, si l'on porte en soi-même suffisamment de passion, suffisamment d'appétit de vivre, on peut trouver dans les ressources qu'offre le monde d'aujourd'hui les moyens de réaliser quelques-uns de nos rêves".

Le Conseil d'Etat remercie les personnes qui ont donné du temps et de l'énergie pour l'organisation de cette 160ème marche, en souvenir de l'instauration de la République en terre neuchâteloise.

Neuchâtel, le 28 février 2008

Fernand Cuche

Président du Conseil d'Etat